



Rompres bail de garage pour vente

Par **Zaëlle**, le **19/04/2011 à 18:06**

Bonjour,rrrrUn de mes amis est locataire depuis 1er juillet 2010, (pour une durée d'un an) d'un parking dans sa résidence. Un bail a été signé en bon et due forme. Mon ami avait signifié son intérêt pour acheter ce parking.rnOr, le propriétaire vient de lui dire qu'il ne renouvelait pas le bail car il avait vendu le dit parking.rnLa question est, en temps que locataire, a t'il la priorité sur l'achat de ce parking ou pas ? Je vous remercie par avance de vos lumières.rnCordialement

Par **corimaa**, le **19/04/2011 à 18:17**

Pour être prioritaire, il aurait fallu que votre ami soit copropriétaire et non locataire

Par **mimi493**, le **19/04/2011 à 19:24**

[citation]La question est, en temps que locataire, a t'il la priorité sur l'achat de ce parking ou pas? [/citation] non, sauf si ce parking était une location accessoire de son logement

Par **Zaëlle**, le **20/04/2011 à 09:30**

Bonjour et merci à vous pour vos réponses.rnMon ami est i propriétaire de l' appartement dans lequel il vit, dans cette même copro mais il est depuis peu locataire du parking.rnMerci